

Fontaine, notre planète commune, écologique et solidaire

Quand les mobilités déraillent !

Dès juillet 2023, sur arrêté du Président de la Métropole, une Zone à faible émission pour les véhicules particuliers (ZFE-m) va s'appliquer sur 13 communes dont Fontaine.

Des milliers d'habitant-es ne pourront plus se déplacer en toute Liberté.

Sur notre commune 4200 véhicules classés Crit'Air 3, 4 et 5 sont concernés d'ici janvier 2025.

Cette ZFE, que nous ne contestons pas sur le fond car elle peut avoir des effets bénéfiques sur la Santé et l'Environnement, va impacter le mode de vie des milieux populaires stigmatisés de nouveau.

Malgré les aides leur "reste à charge" pour changer de véhicule sera une injustice sociale dans un contexte inflationniste et anxiogène.

Les mesures d'accompagnement, actées à une courte majorité lors du Conseil Métropolitain du 7 avril 2023, vont s'appliquer dans les communes bon gré et parfois « mal gré » car les maires connaissent bien les fragilités économiques et sociales de leurs administré-es. Ce qui ne semble pas être le cas de F. LONGO puisqu'il a voté de bon gré toutes les mesures et surtout s'est bien gardé de remettre en question la temporalité de la mise en place de la ZFE malgré son "inacceptabilité sociale" et le peu d'alternatives crédibles à la voiture à court terme!

La ZFE n'a de sens que si elle s'appuie sur une volonté politique forte de créer les conditions sociales et environnementales d'alternatives à la voiture, massives (transports en commun avec plus de gratuités) actives (vélos, marche) et partagées (parking relais, co-voiturage).

Puisque nous parlons de mobilité active nous rappelons au maire et à son équipe que leur volonté de réaliser une chrono vélo sur l'avenue du Vercors à tout prix et sans respecter leurs engagements de campagne "de concertation large" sur le tracé rajoute encore des difficultés supplémentaires au quotidien des riverains, des commerçants, et à toute la population avec les reports de circulation prévisibles.

Avec cette situation inédite de ZFE il est urgent que les habitant-es soient entendus.

Jean-Paul Trovero (PC), président

Amélie Amore (PS),
Raymond Souillet (société civile)

Oser à Fontaine

Un chien pour quoi faire ?

Le mois dernier, une délibération a attiré notre attention : celle d'attribuer un chien à la police municipale. Le Maire et son premier adjoint ont expliqué que c'était une demande d'un des policiers municipaux, habilité maître-chien. Si nous comprenons cette demande, nous craignons que la présence de ce chien ne crée plutôt des tensions dans l'espace public.

Rappelons que la police municipale a pour mission la tranquillité publique et dispose déjà de tout le matériel nécessaire.

Le Maire a expliqué que le chien ne serait jamais « lâché » et qu'il ne servirait qu'à protéger les équipes de Police Municipale. Sauf qu'ensuite a été évoqué le cas d'un chien errant mordeur, « où l'usage de ce chien aurait été bien utile » ! Si ces propos contradictoires nous inquiètent, nous nous questionnons vraiment sur l'objectif poursuivi.

La défense animale est un sujet qui nous tient à cœur et nous pensons qu'aucun animal ne devrait être considéré comme une arme, défensive ou offensive. Nous ne cautionnons pas l'utilisation d'un chien pour faire peur, d'autant qu'il pourrait être blessé voire pire. Lorsque nous avons évoqué ce point particulier, l'adjointe concernée nous a indiqué qu'en cas de décès, l'animal aurait le statut de victime. Au-delà de nos définitions clairement différentes de la cause animale, vous comprendrez que cette réponse ne nous a pas rassuré.

Pire encore lorsqu'un adjoint a dit que la tranquillité publique n'était pas leur priorité. Pourtant c'est là le périmètre de la police municipale, à ne pas confondre avec la police nationale dont les compétences et habilitations sont bien différentes.

Fontaine devient une ville droitnière dont la priorité est la répression.

De notre côté, nous continuerons de défendre le besoin d'équipes de terrain, police municipale mais aussi médiateurs et éducateurs de rue dans les quartiers. La répression est parfois nécessaire, mais c'est réinvestir l'espace public qui garantira un droit à la tranquillité et sécurité pour tou.te.s.

Sophie Romera (LFI), présidente

Jérôme Dutroncy (PG),
Camille Montmasson (EELV)